

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 16 mai 2024
Rapporteur :
Madame Forough-Léa
DADKHAH**

N° 16

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 23/05/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 23/05/2024 (accusé de réception du 23/05/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Enseignement supérieur : subvention au centre de formation à la langue bretonne
KELENN
Deskadurezh uhel, yalc'had d'ar greizenn stummañ e brezhoneg KELENN**

Dans le cadre de sa compétence enseignement supérieur, Quimper Bretagne Occidentale soutient des organismes concourant à l'offre de formation supérieure. La présente délibération porte sur l'attribution de subventions au titre de 2024 à l'association Kelenn en matière de formation à la langue bretonne.

L'institut supérieur de formation pédagogique Kelenn assure la formation initiale et continue, linguistique et pédagogique, des enseignants des établissements primaires et secondaires du réseau Diwan des départements bretons. Installée à Quimper depuis 1997, l'association Kelenn développe depuis 2009 des masters d'enseignement concourant à l'offre d'enseignement supérieur à bac+5 sur notre territoire ainsi qu'à son rayonnement culturel.

KELENN organise la formation initiale et continue des enseignants et personnels des écoles DIWAN et propose à cet effet les formations suivantes :

Formation longue en langue bretonne « maîtriser le breton comme langue des métiers de l'enseignement » :

Cette formation permet d'acquérir, si nécessaire, les compétences en langue bretonne requises afin de suivre ensuite la 1ère année de master MEEF ou de rechercher un emploi dans les métiers de l'enseignement bilingue. Depuis septembre 2023, la formation est passée de 30h à 35h par semaine. Elle s'est aussi scindée en deux sessions distinctes sur 6 mois (les fondamentaux) de septembre à mars, l'autre sur 3 mois (perfectionnement) de mars à juin.

- Session 2022/2023 : 10 stagiaires ont été formés durant l'année scolaire 2022-2023. Cette session s'est déroulée sur 9 mois de septembre à fin mai.

- Session 2023/2024 : 5 stagiaires suivent la formation « Les fondamentaux ». Elle a débuté le 4 septembre et se terminera le 15 mars 2024. Ils ont tous manifesté leur intention de poursuivre cette première formation en s'inscrivant à la session « perfectionnement » qui se déroulera du 18 mars au 21 juin 2024.

Formation initiale du 1er degré :

La formation initiale des enseignants du 1er degré des écoles Diwan comprend une formation au métier d'enseignant, théorique et pratique (stages dans les écoles Diwan), un perfectionnement en langue bretonne, la préparation du concours externe de professeur des écoles ainsi qu'un travail de recherche. Elle s'inscrit dans le cadre d'un cursus master qui fait l'objet d'une convention signée en 2022 entre l'ISLRF (l'Institut Supérieur des Langues de la République Française), représenté par Kelenn, l'INSPÉ de Bretagne et les universités de Brest-UBO et Rennes 2. Depuis septembre 2015 les étudiants sont inscrits en Master MEEF 1er degré, parcours enseignement bilingue en immersion.

La formation dure 2 années et est préparée à Kelenn. Elle se poursuit par une année de stage en charge de classe pendant laquelle chaque stagiaire bénéficie de 12 journées de formation assurées par Kelenn dans le cadre de la formation continue.

- Année universitaire 2022/2023 (jusque début juillet 2023), effectifs :
 - 2 étudiants ont suivi la 1ère année de formation initiale/Master 1, un troisième a abandonné après avoir validé son premier semestre ;
 - 16 stagiaires ont suivi la 2ème année de formation initiale/Master 2 tout en étant en responsabilité de classe (à 1/3 temps, 1/2 temps ou 3/4 temps) ;
 - 3 stagiaires ayant obtenu leur diplôme de Master en juin 2022 et lauréates du Concours de professeur des écoles 2022 ont été nommées sur un poste Education Nationale. Ces 3 personnes ont suivi les 12 jours de formation prévus dans la cadre de la formation initiale continue.
- Depuis la rentrée de septembre 2023
 - 3 étudiants suivent la 1ère année de formation initiale/Master 1 ;
 - 5 stagiaires suivent la 2ème année de formation initiale/Master 2 tout en étant en responsabilité de classe (à 1/2 temps ou 3/4 temps) ;
 - 6 stagiaires ayant obtenu leur diplôme de Master en juin 2023 (ou juin 2022 pour l'une d'entre elles) sont lauréates du Concours de professeur des écoles 2023 et ont été nommées sur un poste Education Nationale. Ces 6 personnes suivent actuellement les 12 jours de formation prévus dans la cadre de la formation initiale continuée ;
 - 5 stagiaires ayant obtenu leur diplôme de Master en juin 2023 sont en poste dans une des écoles Diwan et suivent également une formation spécifique.

Formation des professeurs stagiaires et vacataires du 2nd degré :

Les nouveaux enseignants du second degré, en poste dans l'un des 6 collèges ou des 2 lycées Diwan suivent un parcours de formation sur 2 ans en parallèle à l'exercice de leur métier d'enseignant.

Cette formation comporte un volet pédagogique conforme aux 10 axes définis par l'Education Nationale, un accompagnement par un maître-formateur et des visites d'évaluation en classe, un perfectionnement en langue bretonne, un travail de rédaction d'un mémoire.

Elle conduit à l'agrément comme professeur à Diwan.

Les stages pédagogiques et de perfectionnement en langue bretonne ainsi que le tutorat sont également proposés aux vacataires.

Afin de tenir compte de la dispersion géographique des stagiaires, les stages sont organisés alternativement dans les différents établissements du 2nd degré de Diwan.

- 32 stagiaires et vacataires ont suivi au cours de l'année 2022-2023 une formation en langue bretonne, 2 stages ont été organisés pour 6 heures de formation.
- Depuis la rentrée de septembre 2023 : 23 stagiaires enseignants et vacataires sont inscrits dans ce parcours de formation. 6 journées de stages ont été organisées jusqu'au 25 octobre 2023, soit 36 heures réalisées.

KELENN organise également des stages de formation continue à l'attention des enseignants du 1er degré et du 2nd degré ainsi qu'au personnel non enseignant de Diwan.

Le budget prévisionnel global de Kelenn est de 311 000 € dont 200 000 € environ de subventions publiques des collectivités bretonnes et de l'Etat. Le reste vient de la vente de prestations de formation.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à verser à l'association « Kelenn », au titre de l'année 2024, une subvention d'un montant de 13 000 euros.